CALENDRIER

Notre calendrier est dit grégorien du nom du pape Grégoire XIII qui l'a mis en place à la fin du XVI° siècle. C'est un calendrier qui modifie le calendrier julien, introduit par Jules César en 46 avant J.C. soit l'an 708 de la fondation de Rome.

S'il reprend en grande partie le calendrier de la Rome antique en vigueur jusqu'alors avec subdivisions en mois et en semaines et le décompte des années à partir de l 'Anno Domini, point de départ de l'ère chrétienne (Autrefois désignée en français comme « An de grâce » ou « An du Seigneur »), la différence majeure réside dans la détermination des années bissextiles.

Son usage s'est ensuite progressivement répandu dans les pays protestants et à l'ensemble du monde jusqu'au milieu du XX° siècle. Le calendrier grégorien s'est imposé dans la majeure partie du monde pour les usages civils. (De nombreux autres calendriers sont encore utilisés pour les usages religieux ou traditionnels).

Il n'y a pas d'année zéro. L'année 1 « après J.C. » succède à l'année 1 « avant J.C. » En conséquence le premier siècle comprend l'année 100, le deuxième siècle débute le 1er janvier 101 et ainsi de suite.
Le XX° siècle s'est achevé le 31 décembre 2000 et non le 31 décembre 1999, jour où se sont déroulées les festivités de toute nature pour « le passage à l'an 2000 » par confusion entre année en cours et année échue. Le XXI° siècle a débuté le 1° janvier 2001.

Le calendrier grégorien est un calendrier solaire se basant non sur la révolution de la Terre autour du Soleil mais par la position du soleil au moment de l'équinoxe de printemps de l'hémisphère nord (quand la durée du jour est égale à celle de la nuit). Il donne ainsi un temps moyen de l'année de 365,2425 jours. Pour assurer un nombre entier de jours à l'année, on y ajoute tous les 4 ans (années dont le millésime est divisible par 4) un jour intercalaire : le 29 février (à l'exception des années séculaires qui ne sont bissextiles que si leur millésime est divisible par 400).

Le passage du calendrier julien au calendrier grégorien se fit en France dès le 15 décembre 1582 et dans ses Essais, Montaigne mentionne les difficultés que ses contemporains ont éprouvées pour passer au nouveau calendrier et qu'il éprouve lui-même pour calculer son âge !!

Le calendrier grégorien commence les années en janvier et non plus au mois de mars ; réforme pour faire coïncider les fêtes païennes du nouvel an dans le temps de Noël et non plus avant la période sainte de Pâques.

Si le principe de l'ajustement grégorien (avec les années bissextiles) n'a pas été remis en cause il n'en a pas été de même de son caractère religieux et de sa structure interne. En France les critiques portèrent sur les liens avec le christianisme au travers des fêtes religieuses et des références aux saints dans les agendas. Cela a motivé quelques projets de calendriers : la Convention fit adopter un système calendaire décimal dit républicain. Les semaines étaient remplacées par des décades (10 jours) et les mois avaient tous 30 jours. Napoléon fit abroger cette mesure.

D'autres réformes furent les propositions de calendrier universel et de calendrier fixe.

Des vestiges du calendrier julien subsistent dans la culture populaire. Ils sont exhumés régulièrement à l'occasion de la parution de certains agendas, almanachs agricoles et autres publications de jardinage.

Exemple : « A la Ste Lucie, les jours s'allongent d'un saut de puce ».

Or dans le calendrier actuel la Ste Lucie tombe le 13 décembre.

FFRandonnée
www.ffrandonnee.fr